

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 5 novembre 2019**

**Date de la convocation : 29/10/2019**

**Nombre de conseillers en exercice : 51**

**Etaient Présents :**

M. Thierry KOVACS, Président

M. Gérard BANCHET, M. Manuel BELMONTE, M. Claude BOSIO, M. Christophe BOUVIER, M. Lucien BRUYAS, M. Bernard CATELON Mme Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Alain CLERC, Mme Thérèse COROMPT, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, Mme Annie DUTRON, Mme Martine FAÏTA, M. Pascal GERIN, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Annick GUICHARD, M. Christian JANIN, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, Mme Christiane JURY, M. Max KECHICHIAN, M. Sylvain LAIGNEL, M. Gérard LAMBERT, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS, M. Guy MARTINET, M. André MASSE, M. Jean-François MERLE, Mme Marielle MOREL, Mme Virginie OSTOJIC, M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Isidore POLO, M. Adrien RUBAGOTTI, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES, Mme Blandine VIDOR.

**Ont donné pouvoir** : M. Frédéric BELMONTE à M. Gérard BANCHET, M. Pascal CHAUMARTIN à M. Manuel BELMONTE, Mme Marie-Carmen CONESA à Mme Michèle CEDRIN, M. Jean-Yves CURTAUD à Mme Annie DUTRON, M. Patrick CURTAUD à M. Thierry KOVACS, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET à M. Bernard LINAGE, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN à M. René PASINI, M. Daniel PARAIRE à Mme Virginie OSTOJIC, Mme Hermine PRIVAS à M. Claude BOSIO, Mme Maryline SILVESTRE à Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Jacques THOIZET à M. Jean-François MERLE.

**Absent** : M. Thierry QUINTARD.

**Secrétaire de séance** : M. Bernard LINAGE.

---

**OBJET** : **HABITAT** – Participation financière aux études du dispositif Cœur de Ville à Vienne

**Rapporteur** : Christophe CHARLES

**NOTE DE SYNTHÈSE**

La Ville de Vienne a été retenue parmi les 222 villes moyennes qui bénéficient du programme national Action Cœur de Ville.

Sur le volet habitat, la convention partenariale et pluriannuelle signée en novembre 2018 prévoit, dans une phase dite d'initialisation qui est actuellement en cours, la réalisation de trois études :

- Une étude sur le marché du logement (maitrise d'ouvrage Ville de Vienne)
- Une étude Stratégie urbaine portant sur les îlots à requalifier (maitrise d'ouvrage Ville de Vienne)
- Une étude pré-opérationnelle à la mise en place d'une OPAH-RU, conduite à l'issue des deux premières (maitrise d'ouvrage Agglomération)

Conformément aux engagements pris dans la convention, l'Agglomération, au titre de sa compétence Habitat et en tant que partenaire du programme, apporte un soutien financier aux deux études réalisées par la Ville de Vienne.

Dans ce cadre, il est proposé d'accorder une participation financière à la Ville de Vienne :

- 6 500€ pour la réalisation de l'étude sur le marché du logement soit 25% du coût de l'étude,
- 6 000€ pour la réalisation de l'étude Stratégie urbaine soit 10% du coût de l'étude.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction du gouvernement relative au programme « Action Cœur de Ville »

VU la délibération n°18-299 du conseil communautaire de Vienne Condrieu Agglomération du 25 septembre 2018 approuvant le soutien de l'Agglomération au programme Cœur de Ville,

VU la convention cadre pluriannuelle du 21 novembre 2018,

VU l'avis favorable de la commission Habitat du 29 octobre 2019,

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

**APPROUVE** l'octroi d'une participation financière à la Ville de Vienne à hauteur de 12 500€ :

- 6 500€ pour la réalisation de l'étude sur le marché du logement
- 6 000€ pour la réalisation de l'étude Stratégie urbaine

Une convention de partenariat entre l'Agglomération et la Ville de Vienne précisera le contenu et les modalités financières.

**AUTORISE** Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

**Conseil Communautaire du 5 novembre 2019**

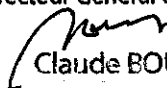
Le Président certifie que la présente délibération

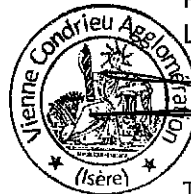
a été reçue par la Sous-Préfecture le 12 NOV. 2019

et a été publiée le 12 NOV. 2019



Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur Général des Services

  
Claude BOUR



Pour extrait certifié conforme  
Le Président,

  
Thierry KOVACS